

Assemblée Générale Elective et Comités Directeurs associés Gignac - 22 octobre 2016 Procès-verbal

Le président de séance (Président sortant Marc PASQUET) ouvre la séance à 16h.

Présents ou représentés : 27 clubs présents/représentés, à jour de leur cotisation de Ligue, sur 32 à jour de ladite cotisation + 2 clubs présents/représentés, non à jour de leur cotisation + 2 nouveaux clubs créés en septembre 2016.

Quorum atteint : 48 voix sur 60 sont présentes ou représentées.



Préalablement aux opérations de vote, il est rappelé :

- que le Comité Directeur de la Ligue doit être composé de vingt membres ;
- que le bulletin est établi de la manière suivante :
 - une liste pour pourvoir le poste de médecin de Ligue (*ce poste sera gelé si tout le monde barre l'unique candidat*) ;
 - une liste pour les autres courants : pas de candidats, poste gelé ;
 - une liste pour les autres candidats avec l'indication de « cs » - candidat sortant - le cas échéant ;
- que le nombre de postes réservés aux femmes est de six pour la Ligue ; qu'ainsi, s'il n'y a pas au moins six femmes en position d'être élues (à savoir dans les 19 premières places lorsque le classement par voix sera établi), il sera gelé autant de postes que de femmes qui ne sont pas dans cette liste.

Il est indiqué qu'il faudra, dès lors, laisser sur chaque bulletin dix-neuf noms au maximum afin que le bulletin ne soit pas considéré comme nul.

Emmanuelle RANCHOUP fait remarquer qu'aucune *Commission de Surveillance des Opérations Electorales* n'a été mise en place préalablement à l'appel à candidatures, qui aurait eu pour missions notamment de déclarer recevables ces dernières, de dresser le bulletin et de superviser les opérations de vote. Marc PASQUET invite à surseoir à l'A.G.E... L'assemblée propose collégalement de continuer ainsi.

Mélanie BRAZZOLOTTO fait savoir qu'elle retire sa candidature.

Marc PASQUET se retire afin de laisser se tenir les opérations électorales.

1. ELECTION DU COMITE DIRECTEUR FAITE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

1. MISE EN PLACE DU BUREAU DE VOTE

Un bureau de vote est mis en place à l'aide de trois personnes non candidates : Nicolas DE ARAUJO (de l'Aïkido Club de Montarnaud), Guillaume LAVIGNE (du Kimusubi Aïkido Gignac) et Pierre-Yves VION (du club Aïki-Tanren Montpellier).

2. PRESENTATION DES CANDIDATS

Chaque candidat se lève à l'appel de son nom et se présente rapidement. Les candidats absents et excusés sont présentés par une personne de leur club.

3. OPERATIONS DE VOTE AVEC EMARGEMENTS

Le bureau de vote distribue les bulletins en fonction du nombre de voix par club ; il fait ensuite voter les clubs et les fait émarger.

Le scrutin est ouvert à 16h20 et se termine à 17h.

4. DEPOUILLEMENT PUBLIC ET PROCLAMATION DES RESULTATS

Le bureau de vote procède au dépouillement, avec l'aide de Mélanie BRAZZOLOTTO, scrutatrice.

Le dépouillement donne les résultats suivants (*dans l'ordre des résultats et, en cas d'égalité, par rang d'âge, le plus ancien d'abord*), qui sont annoncés par le bureau de vote (*pour rappel 48 voix sont présentes ou représentées*) :

Suffrages exprimés : 42 bulletins.

Suffrages nuls : 6 bulletins (moins de 10 noms barrés).

Classement des candidats par nombre de voix obtenues :

1. Frédéric LOPEZ	42 voix	H - Médecin
2. Franck LOISEAU	39 voix	H
3. Lucien MERLET	37 voix	H
Jacques LECOMTE	-	H
5. Roberto MONTSERRAT	35 voix	H
6. Christian FERNANDEZ DE LA TORRE	34 voix	H
Gilles ROVERE	-	H
Caroline PAPPALARDO	-	F
7. Hervé BRETON	33 voix	H
Yolaine TRICHET-LOISEAU	-	F
Nathalie HIESSLER	-	F
Emmanuelle RANCHOUP	-	F
8. Vincent MUNIER	32 voix	H
9. Sylvie GERBAIX	30 voix	F
10. François POTTIER	29 voix	H
Julien CUNY	-	H
11. Pierre BRUN	26 voix	H
Lucien MARTINEZ	-	H
<i>Non élus</i>		
12. Marc PASQUET	24 voix	H
Jean-François BOSC	-	H
13. Geneviève LUBEIGT	22 voix	F
Jean-Claude SAUNIER	-	H
Pierre-Louis COUTURAT	-	H
Guillaume GENEROSO	-	H
14. Erick LUCAT	19 voix	H
15. Eric LECOUTRE	17 voix	H
16. Marcel BIENVENU	16 voix	H

17. Alexandre GESP

9 voix

H

2. DESIGNATION D'UN CANDIDAT A LA PRESIDENCE PAR LE COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur, nouvellement élu, se réunit à 18h30 afin de procéder à la désignation d'un candidat pour la présidence.

Les membres élus sont présents ou représentés, les absents sont excusés :

Emmanuelle RANCHOUP se déclare candidate.

Sa candidature est mise au vote : 0 contre - 1 abstention.

Sa candidature est donc approuvée.

La séance est levée à 18h40 pour réunir de nouveau l'Assemblée Générale.

3. ELECTION DU PRESIDENT ET DE L'ANIMATEUR DE LA COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

A 18h40 la séance est de nouveau ouverte.

3.1 Vote relatif au poste de Président

La candidature d'Emmanuelle RANCHOUP est annoncée à l'Assemblée Générale, des bulletins indiquant « OUI » ou « NON » sont distribués aux représentants de clubs en nombre égal aux nombres de voix présents ou représentés.

Le même bureau de vote est mis en place, qui procède de la même manière que pour l'élection du Comité Directeur.

Le dépouillement est également réalisé avec les mêmes personnes.

Les bulletins donnent les résultats suivants (sur 48 voix exprimés) :

OUI : 38 voix - NON : 10 voix - Blancs ou nuls : 0

Emmanuelle RANCHOUP est élue à la majorité absolue des voix présentes ou représentées.

3.2 Vote relatif au poste d'ACTR

La présidente sollicite les candidats au poste d'ACTR (*Animateur de la Commission Technique Régionale*) : Pierre BRUN de Gignac et Jacques LECOMTE de Nîmes se déclarent candidats.

Après une présentation de chacun, le vote est organisé comme pour l'élection au Comité Directeur, chaque club étant amené à voter en entourant le nom du candidat de son choix sur les bulletins.

Le même bureau de vote contrôle et dépouille les résultats qui sont les suivants :

Pierre BRUN : 19 voix - Jacques LECOMTE : 27 voix - Abstention : 2 voix

Jacques LECOMTE est donc élu ACTR.

La séance est levée à 19h.

4. DESIGNATION DES AUTRES MEMBRE DU BUREAU PAR LE COMITE DIRECTEUR

A 19h le Comité Directeur se réunit afin de désigner les autres membres du Bureau.

Se présentent et sont élus à l'unanimité aux postes suivants :

Vice-Président	Julien CUNY
Trésorier	Pierre BRUN
Trésorier Adjoint	Franck LOISEAU
Secrétaire	François POTTIER
Secrétaire Adjoint	Lucien MERLET

Emmanuelle RANCHOUP indique qu'un **Comité Directeur** sera réuni à l'issue du stage avec Jacques BONEMAISON à Perpignan, le **5 novembre 2016**.

La séance est levée à 19h15.

☺ ☺ ☺ ☺

La Présidente

Emmanuelle RANCHOUP